

Communiqué

Les organisations des Alpes-Maritimes signataires appellent à soutenir pleinement Cédric Herrou (cf. son appel ci-dessous), attaqué en justice ce 22 octobre par le Préfet pour « injure publique », phrase rhétorique émise au conditionnel. Cette stratégie des pouvoirs publics ne saurait faire oublier que, dans ce département, les droits fondamentaux des personnes migrantes sont régulièrement bafoués. Enfin, nous dénonçons l'acharnement policier à son encontre, depuis le dispositif en place autour de son domicile jusqu'à la dernière et dixième interpellation abusive ce 15 octobre en gare de Nice.

SOMICO06 (SOutien MIgrants COLlectif 06) : Artisans du monde 06, ATTAC France, Attac 06 Citoyens solidaires 06, Collectif citoyen Bevera, Défends Ta Citoyenneté !, FCPE, FSU 06, LDH Paca, LDH Nice, Mouvement de la Paix, MRAP 06, Planning familial 06, Réseau décolonial 06, RESF 06, Roya Citoyenne, Solidaires 06, Solidaires étudiant-e-s Nice, Syndicat des Avocats de France (SAF), Vallées solidaires 06. *Ainsi que* : Diem 25, Ensemble ! 06, France Insoumise 06, Médecins du Monde, NPA06, UD CGT 06, PCF06

Le lundi 22 octobre 2018 à 13h30 au Tribunal correctionnel de Nice aura lieu le procès initié contre moi par le préfet du département des Alpes-Maritimes, Georges-François Leclerc, pour injure publique.

Retour sur les faits

Le 11 juin 2017, plus d'une centaine de personnes en migration, d'exilés, sont chez moi, à Breil-sur-Roya, afin d'accéder à leurs droits et déposer ainsi une demande d'asile.

Comme d'habitude, j'informe par email la gendarmerie du village de notre départ pour le lendemain, avec une note particulière au préfet des Alpes-Maritimes, pour lui préciser que le transport doit, selon la loi, être à sa charge. Je ne reçois aucune réponse écrite du préfet mais une réponse physique, et offensive, de sa part : le lendemain matin, l'accès au train pour les demandeurs d'asile est bloqué par la police ferroviaire ainsi que par la gendarmerie mobile, un dispositif jusqu'alors jamais vu en gare de Breil sur Roya.

A ce moment, le 12 juin 2017 à 10h30, je publie sur ma page Facebook Cédric Herrou la phrase suivante : « Peut-être le préfet des Alpes-Maritimes pourrait s'inspirer des accords avec la SNCF pendant la 2e guerre pour le transport des juifs pour gérer le transport des demandes d'asile... bref »

S'inspirer du pire pour faire le meilleur...

Mon but était de lancer l'alerte et provoquer un débat public afin que le préfet se penche enfin sur notre vallée, sur notre situation, et nous aide à trouver des solutions adaptées.

Après cela, nous avons dû prendre la route durant 3 jours à travers les montagnes afin de rejoindre Nice à pieds. Partout sur la route, nous avons été accueillis à bras ouverts, les citoyens se sont mobilisés. Enfin les demandeurs d'asile sont arrivés à Nice et se sont inscrits auprès de la PADA (Plateforme d'accueil des demandeurs d'asile).

Le préfet a porté plainte après cette publication pour injure. Je serai donc en procès pour avoir vexé un préfet alors que notre vallée subit depuis 3 ans les conséquences d'une gestion catastrophique de la migration.

Depuis plusieurs mois, nous dénonçons un harcèlement policier sans précédent (50 gendarmes mobiles se relayant autour de mon domicile afin de l'observer 24/24, des caméras disposées autour de mon domicile en toute irrégularité). **Ce procès ne saurait détourner l'attention de l'opinion publiques des véritables problèmes que nous connaissons dans la vallée, tout particulièrement l'atteinte grave et manifestement illégale qui est régulièrement portée au droit des exilés de présenter une demande d'asile, et qui a déjà valu la condamnation à cinq reprises du préfet par le Tribunal administratif.**

Le 22 octobre prochain, je plaiderai mon innocence face au préfet.

Soyons nombreux à dénoncer ces atteintes graves aux droits fondamentaux.

<https://www.facebook.com/events/494699001008943/>

Merci à tous ! - Cédric Herrou - Président de [DTC - Défends ta citoyenneté](#)